

AIDE-MÉMOIRE

Sous-station chauffage à distance



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe 





LA TABLE DES MATIÈRES EN RAPPORT AVEC LE VISUEL DE VOTRE ÉCRAN

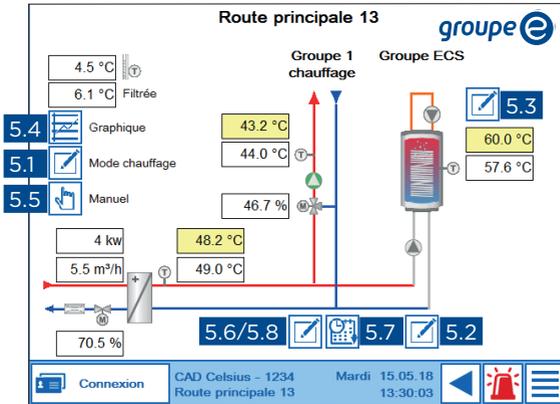
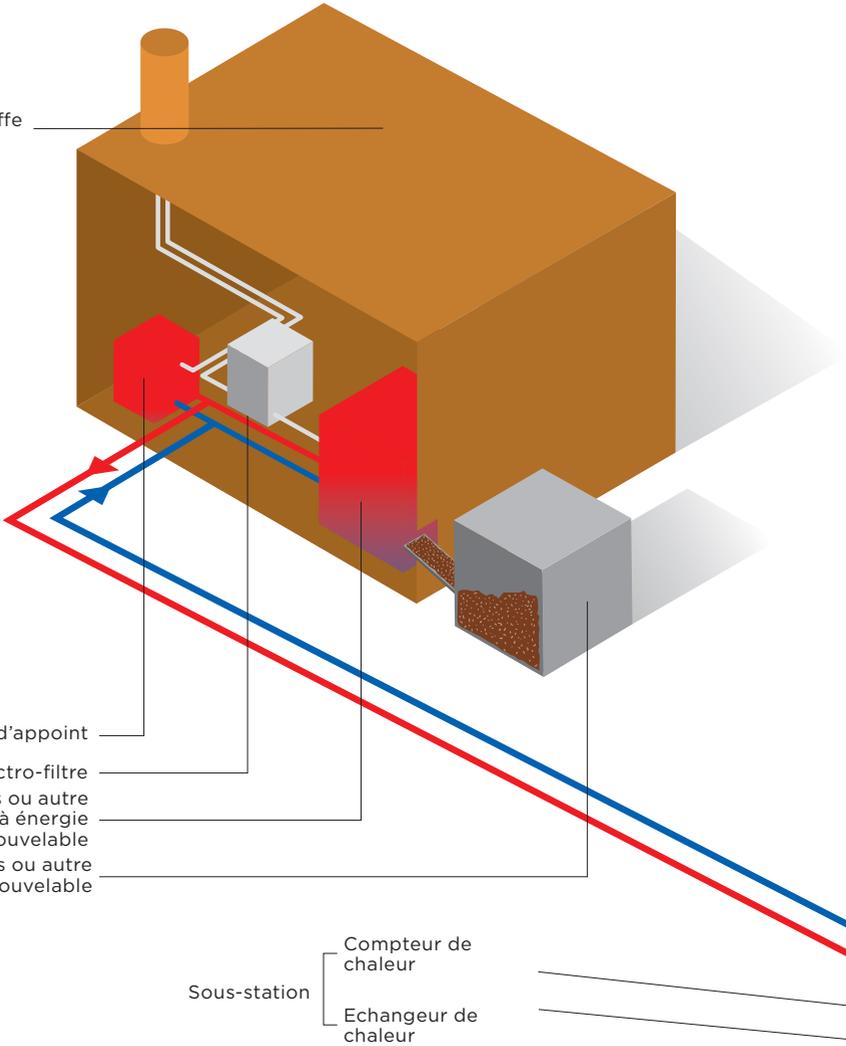


TABLE DES MATIÈRES

1. Schéma de principe	5
2. Descriptif terminal tactile	6
3. Page d'accueil	8
4. Chauffage + eau chaude sanitaire	9
5. Modes de réglages	10
5.1 Chauffage	10
5.2 Eau chaude sanitaire	11
5.3 Pompe de circulation ecs	12
5.4 Historiques graphiques	13
5.5 Forçage manuel	14
5.6 Mode de fonctionnement et consignes	15
5.7 Horaire courbe de jour	17
5.8 Réglage courbe de chauffage	18
6. Compteur d'énergie	19
7. Page de service	20
8. Connexion	21
9. Alarme en cours	22
10. Historique des alarmes	23
11. Précautions	24
12. Explicatif de votre facture de chauffage à distance	26
13. Explicatif de votre contrat de fourniture de chaleur	28
14. Notes	30
15. Contact en cas de question / problème sur la partie primaire de l'installation	31



Centrale de chauffe
Groupe E Celsius



Chaudière d'appoint

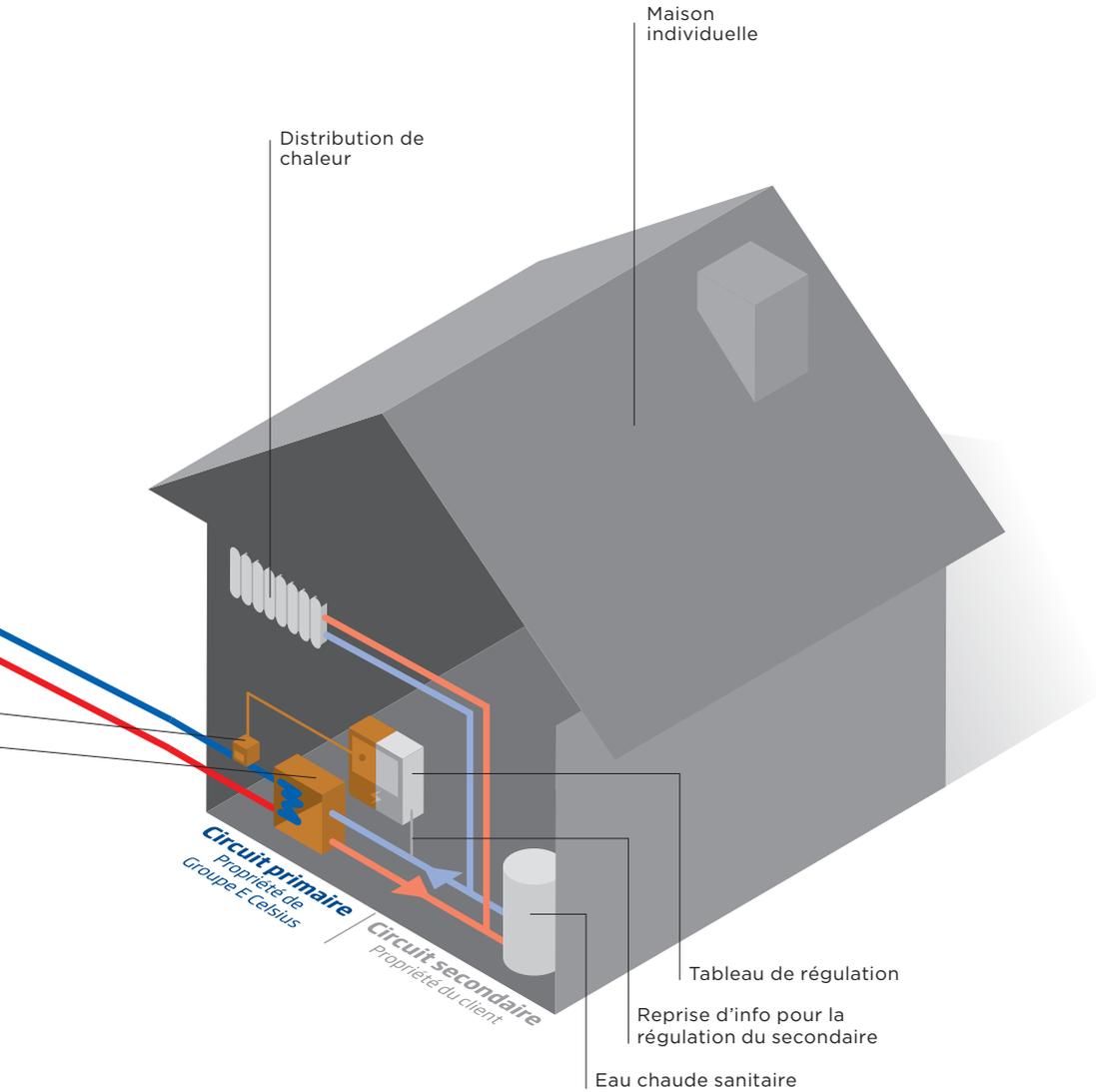
Electro-filtre

Chaudière à bois ou autre
producteur à énergie
renouvelable

Silo à bois ou autre
combustible renouvelable

Sous-station {
Compteur de
chaleur
Echangeur de
chaleur

1. SCHÉMA DE PRINCIPE



2. DESCRIPTIF TERMINAL TACTILE

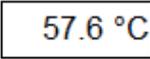
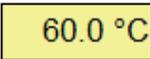
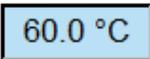
L'écran tactile permet d'obtenir un aperçu des différentes parties de l'installation. Il est également possible d'accéder aux paramètres pour modifier certaines consignes.

La navigation est très simple, il suffit d'appuyer sur le bouton de la zone voulue pour accéder ou modifier les différentes valeurs.



2. DESCRIPTIF TERMINAL TACTILE

Les différents types de touches, de fonctions et d'informations

	Indication d'une valeur mesurée ou de commande [°C]
	Indication d'une valeur de consigne ou d'une commande calculée [°C]
	Consigne modifiable [°C]
	Commande modifiable (forçage manuel, modification de fonction, ...)
	Touche permettant d'accéder aux consignes horaires
	Touche permettant d'accéder aux différents réglages
	Touche permettant d'accéder aux courbes graphiques
	Touche permettant de revenir en arrière
	Touche permettant de retourner à la vue principale
	Touche permettant de retourner au menu de démarrage
	Touche permettant d'accéder aux alarmes actives (rouge = alarme)

En cas d'erreur de communication, de saisie d'une valeur ou d'une commande erronée, une page ou une icône orange va s'ouvrir en haut à gauche. En cliquant dessus, un message s'affiche indiquant le défaut.

Il suffit de quitter la page pour continuer.



3. PAGE D'ACCUEIL

La page d'accueil comprend cinq menus principaux. Vous trouverez dans les pages suivantes un descriptif pour chacun d'eux.

Route principale 13 groupe

- Vue d'ensemble**
- Energie**
- Maintenance**
- Alarmes actives**
- Historique des alarmes**

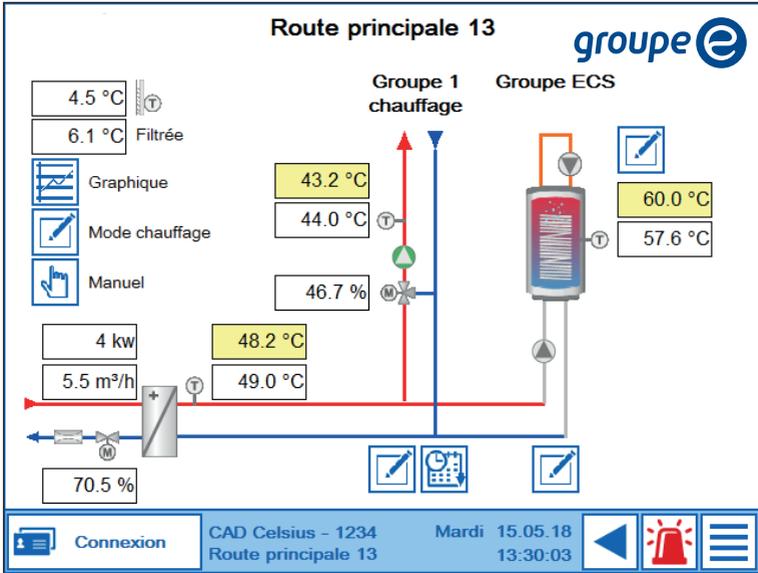
1720 kWh

Connexion CAD Celsius - 1234 Mardi 15.05.18
Route principale 13 13:33:18

Lorsque l'écran n'est pas utilisé pendant un certain temps, il se met en veille et s'éteint. Un simple contact sur ce dernier permet de le rallumer.

4. CHAUFFAGE + EAU CHAUDE SANITAIRE

La page de vue d'ensemble permet de faire les réglages nécessaires pour tout ce qui concerne la partie secondaire.



Elle permet également d'accéder aux réglages de la partie primaire après s'être connecté dans le menu de connexion (uniquement pour Groupe E Celsius et Groupe E Entretéc).



5. MODES DE RÉGLAGES

5.1 CHAUFFAGE

Dans le menu « Mode chauffage » vous pouvez contrôler quel est le mode en fonction : HIVER ou ÉTÉ.

Mode de fonctionnement

Mode chauffage auto hiver

Enclenchement

Déclenchement

Il est possible de forcer le mode en appuyant sur « auto » pour passer en mode « manuel ». Il est ensuite possible de choisir le mode HIVER ou ÉTÉ.

Remarque en cas de forçage

- Le mode manuel ne tient plus compte de la température extérieure (courbe de chauffe).
- Le mode automatique change d'état en fonction des consignes de température d'enclenchement et de déclenchement du chauffage.

Exemple

Si la température extérieure et la température extérieure filtrée descendent en dessous de la consigne d'enclenchement, le chauffage va passer en mode hiver. Pour repasser en mode été, il suffit simplement que la température extérieure repasse au-dessus de la température de la consigne de déclenchement.

5. MODES DE RÉGLAGES

5.2 EAU CHAUDE SANITAIRE

Ce menu permet de régler la charge de l'eau chaude sanitaire.

Groupe eau chaude sanitaire - Réglages	
Consigne température ECS	60.0 °C
Ecart de réglage	5.0 °C
Fonction priorité ECS	<input type="checkbox"/> OFF
<hr/>	
Consigne antilégionellose	70.0 °C
Jour antilégionellose	Lundi
Heure début antilégionellose	02:00
Durée antilégionellose	30 min
Libération antilégionellose	<input checked="" type="checkbox"/> ON
Libération pompe de bouclage	<input type="checkbox"/> auto 

La température du boiler ECS chauffera jusqu'à la température de consigne. L'écart de réglage est la différence admise avant la charge suivante. La libération de la fonction priorité de charge ECS désactive le chauffage en cas de charge ECS. Cette fonction est utile dans de très rares cas lorsque l'énergie fournie par le CAD n'est pas suffisante pour faire du chauffage et de l'eau chaude sanitaire en même temps ou afin de charger le chauffe-eau plus rapidement.

La fonction de lutte anti-légionellose a pour but de monter la température du boiler ECS à 70°C selon la période choisie. Cette fonction est utile pour les endroits où il n'y a pas beaucoup de consommation d'eau chaude sanitaire ou si elle reste pendant longtemps non utilisée comme par exemple lors d'un départ en vacances. La libération de la pompe de bouclage lors de la lutte anti-légionellose permet de contrer la légionellose dans les conduites lors d'un cycle anti-légionellose.

5. MODES DE RÉGLAGES

5.3 POMPE DE CIRCULATION ECS

Bouclage eau chaude sanitaire

Plages horaire

05:00	à	07:00
18:00	à	21:00

Période

EN	10 min	HORS	20 min
----	--------	------	--------

00:00-00:00 = arrêt
00:00-23:59 = permanent
HORS : 0 min = permanent



La pompe de bouclage ECS permet d'obtenir de l'eau chaude sanitaire directement au robinet sans devoir attendre (selon le type d'installation).

La commande de cette pompe peut se faire selon deux modes de fonctionnement

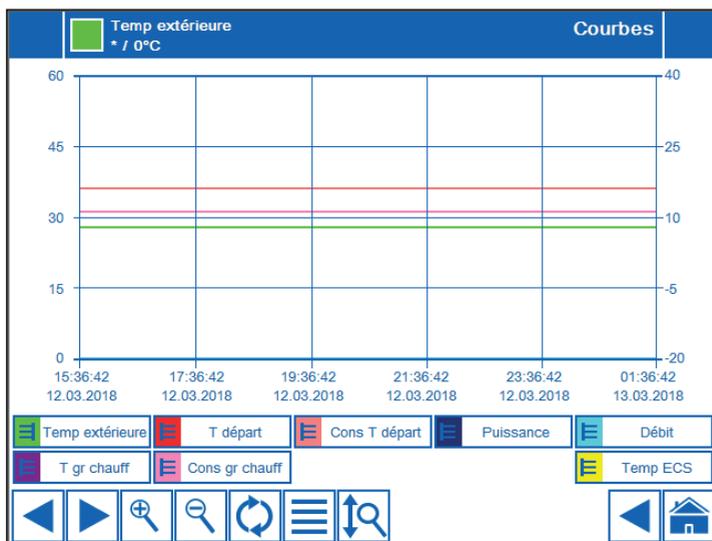
Les deux modes peuvent être combinés.

- Le **mode horaire** active la pompe selon la ou les plages horaires définies.
- Le **mode périodique** active la pompe pendant la durée d'enclenchement et la désactive pendant la durée de déclenchement. Le balayage se fait en boucle selon la plage horaire définie.

5. MODES DE RÉGLAGES

5.4 HISTORIQUES GRAPHIQUES

Cet écran permet de suivre le fonctionnement de son installation. Il est possible de sélectionner les valeurs ainsi que la période à afficher. Le bouton « actualiser » permet de rafraîchir le graphique avec les nouvelles valeurs.



5. MODES DE RÉGLAGES

5.5 FORÇAGE MANUEL

Cette vue permet de forcer les pompes de l'installation en appuyant sur «auto » pour passer en mode « manuel » et choisir ON ou OFF.

Forçages manuels

Pompe chauffage	<input type="checkbox"/> auto
Pompe ECS	<input type="checkbox"/> auto
Pompe bouclage	<input type="checkbox"/> auto

Remarque : en cas de forçage, les pompes ne tiennent plus compte des paramètres automatiques.

5. MODES DE RÉGLAGES

5.6 MODE DE FONCTIONNEMENT ET CONSIGNES

Groupe de chauffage 1 - Consignes

Commande	Automatique		
Consigne Jour	23.0 °C		
Consigne Nuit	19.0 °C		
Consigne départ	36.2 °C		
Température actuelle départ	36.9 °C		
	Courbe de chauffe		

Mode de fonctionnement de la régulation selon choix (boutons haut/bas)

- **Déclenché** Hors service 24h/24h
- **Automatique** Fonctionnement selon mode chauffage, courbe et horaire
- **Jour** Fonctionnement selon mode de chauffage, courbe en mode jour permanent
- **Nuit** Fonctionnement selon mode de chauffage, courbe en mode nuit permanent
- **Anti gel** Enclenchement si température extérieure $< 4^{\circ}\text{C}$, consigne température de départ = valeur de consigne de la courbe de chauffage pour 10°C extérieur en mode jour.



5. MODES DE RÉGLAGES

Consignes simulées de confort

La consigne jour est une valeur simulée et estimée pour le confort. Elle ne correspondra pas à la valeur du logement mais elle permet d'ajuster facilement la valeur de réglage sans devoir modifier les courbes de chauffage.

La consigne nuit fonctionne sur le même principe que la consigne jour et permet une économie d'énergie température de départ est régulée en fonction des valeurs de la courbe de chauffe et de la température extérieure.

5. MODES DE RÉGLAGES

5.7 HORAIRE COURBE DE JOUR

Modifier les consignes horaires du mode jour et du mode nuit

- Appuyer sur l'horaire à modifier
- Entrer la nouvelle heure (Attention au format, par exemple 17:35)
- Appuyer sur la touche de validation

Pour information: 00:00 - 23:59 = Mode jour en permanence
00:00 - 00:00 = Mode nuit en permanence

Groupe de chauffage 1 - Plage horaire jour		
Lundi	05:00	22:00
Mardi	05:00	22:00
Mercredi	05:00	22:00
Jeudi	05:00	22:00
Vendredi	05:00	22:00
Samedi	05:00	22:00
Dimanche	05:00	22:00

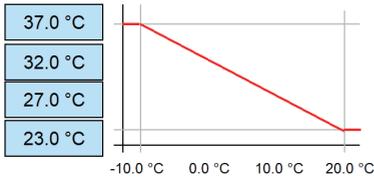




5. MODES DE RÉGLAGES

5.8 RÉGLAGE COURBE DE CHAUFFAGE

Exemple courbe chauffage radiateurs

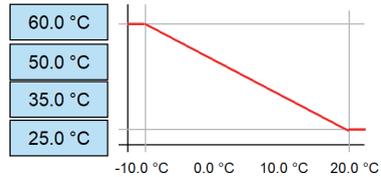


Temp. départ minimum

Temp. départ maximum



Exemple courbe chauffage sol



Temp. départ minimum

Temp. départ maximum



Une courbe en quatre points est utilisée.

La température de départ est réglée en fonction des valeurs de la courbe de chauffe et de la température extérieure. La courbe rouge représente les températures de départ pour le mode jour. Les températures inscrites sur l'axe horizontal représentent les températures extérieures.

Exemple courbe chauffage sol: pour une température extérieure de 10°C, la température de départ sera de 27°C le jour.

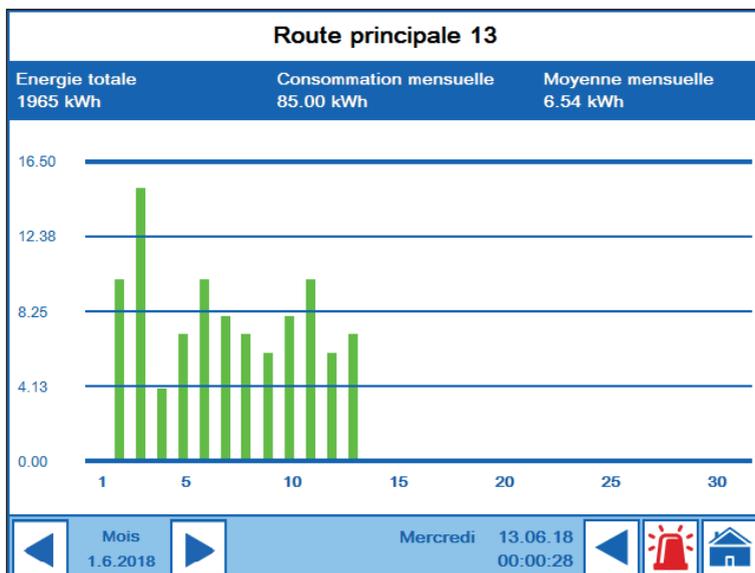
Modifier la courbe de chaud

- Appuyer sur la valeur à modifier
- Entrer la valeur voulue
- Appuyer sur ok pour valider

6. COMPTEUR D'ÉNERGIE

L'aperçu de votre consommation d'énergie est disponible sous cette page. Le graphique montre la consommation journalière pour chaque mois.

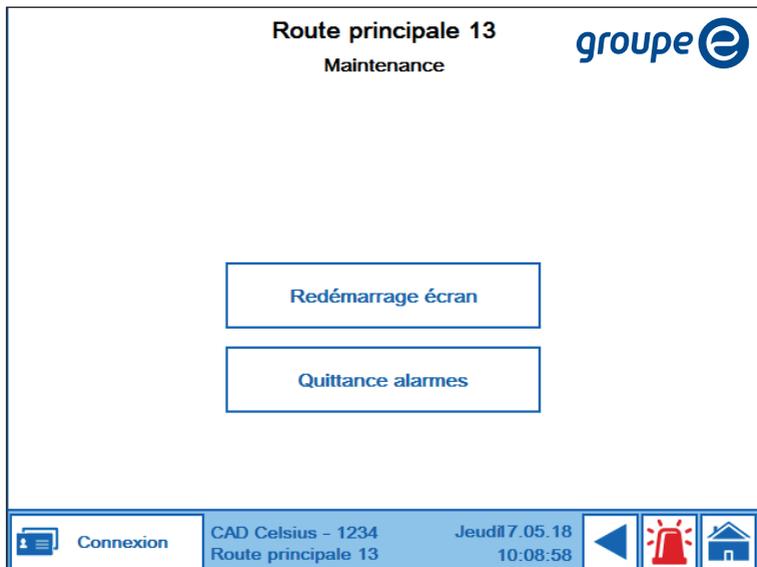
Vous y retrouvez la consommation mensuelle ainsi que la consommation moyenne pour le mois en cours.





7. PAGE DE SERVICE

La page de service permet de quitter les alarmes ainsi que de redémarrer l'écran en cas de problème.



8. CONNEXION

La page de connexion permet de se connecter afin d'accéder aux paramètres de la partie primaire et d'y modifier les consignes.



La dernière connexion est enregistrée et s'affiche dans les informations de connexion (uniquement pour Groupe E Celsius et Groupe E Entretec).

11. PRÉCAUTIONS

- Il n'est pas autorisé de couper l'alimentation du tableau de commande pour arrêter le système de chauffage. Si vous souhaitez arrêter votre système de chauffage, veuillez sélectionner le mode « déclenché » dans le menu déroulant du mode de fonctionnement.
- En cas de forçage, le mode de fonctionnement automatique n'est plus assuré.



Risque de dysfonctionnement, de panne, de surchauffe, etc. La responsabilité incombe à la personne qui effectue la modification

- Selon les prescriptions SUVA, NIBT et OIBT, seule une personne formée peut avoir accès au tableau électrique

12. EXPLICATIF DE VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE À DISTANCE

Lors de la prise en charge de votre demande, merci de nous communiquer ces deux éléments soulignés en bleu: n° facture - référence client

1 Produit:

Il s'agit du nom du produit/réseau de chauffage à distance (CAD) auquel vous avez souscrit.

2 Lieu de consommation:

Ceci correspond à l'endroit où l'énergie est consommée.

3 Période:

Elle indique la période contractuelle de facturation.

4 Nr compteur:

Votre compteur de chauffage à distance est unique et identifie le lieu de consommation.

5 Dates de relevé:

Elle correspond aux dates de relevés.

6 Index:

Les valeurs inscrites sur votre compteur aux dates de relevés (tous les 3 mois).

7 Consommation/quantité:

Il s'agit de votre total de consommation pour la période exprimé en kWh (différence entre l'ancien et le nouvel index).

8 Prix:

Il correspond au tarif de la chaleur contractuel.

9 Total CHF (HORS TVA):

Il est relatif à la quantité consommée multipliée par le tarif de la chaleur

10 Puissance:

Il s'agit du tarif relatif à l'utilisation du réseau, facturé en fonction de la puissance souscrite de votre raccordement.

Exemple : $(50 \text{ (kW)} \times 120.-) \times (90 \text{ j. } / 365 \text{ j.}) = 1'479.45$ (hors TVA)

11 Récapitulatif:

Il reprend le total de la facture en CHF et présente le décompte de la TVA.

Monsieur
John Doe
Route de l'inconnu 21
1700 Fribourg

P.P. CH-1701 Fribourg **B-ECONOMY** DE POSIT

Monsieur
John Doe
Route de l'inconnu 21
1700 Fribourg



2
3 **1**
Votre lieu de consommation
Route de l'inconnu 21, 1700 Fribourg
3 Période: 01.01.2021 au 31.03.2021
1 **Votre produit:** CAD GROLLEY

Votre référence client
100 000 / 1 000 001

Votre facture de chaleur

Numéro de facture: 312 197 914
Date de la facture: 20.04.2021
Numéro de TVA: CHE-103.961.497 TVA
Payable jusqu'au: 20.05.2021

Montant total CHF **5'837.80**
Montant à payer CHF **5'837.80**

Groupe E Celsius
Rte de Chantemesse
1763 Granges-P...

01.3
58.

00 00000 00000 000000
Monsieur
John Doe
Route de l'inconnu 21
1700 Fribourg

Détails de votre facture

Numéro de facture: 312 197 914

2 **1**
Votre produit: CAD GROLLEY
Lieu de consommation: Route de la Gare 2, 1772 Grolley

Mesure

4	Numéro de compteur	5	Période	6	Ancien index	6	Nouvel index	7	Consommation (en kWh)
	67976760		01.01.2021 31.03.2021		588'176		623'400		35'224
									35'224

Facturation

	Période	7	Quantité	8	Prix	9	Total CHF (hors TVA)	TVA
 Chaleur	01.01.2021 31.03.2021		35'224 kWh		11.188 ct/kWh		3'940.98	7.7 %
Puissance	90 jours		50 kW		120.000 CHF/kW an		1'479.45	7.7 %
Sous-total							5'420.43	

Récapitulatif

Total (hors TVA)	5'420.43
Montant TVA (7.7 % de CHF 5'420.43)	417.37
Montant total (TVA incluse)	5'837.80
Différence d'arrondi	0.00
Montant à payer	5'837.80

13. EXPLICATIF DE VOTRE CONTRAT DE FOURNITURE DE CHALEUR

- 1 Client / propriétaire :**
Coordonnées des titulaires du contrat.
- 2 Bien(s) immobilier(s) raccordé(s) :**
Lieu où l'énergie est consommée.
- 3 Puissance souscrite :**
Puissance maximale de votre sous-station (échangeur).
- 4 Chaleur moyenne estimative :**
Indication de la moyenne estimative de la chaleur consommée par année.
- 5 Contribution unique de raccordement :**
Acompte : Un première facture d'acompte vous sera envoyée suite à la signature du contrat.
Solde : Le solde de cet acompte vous sera facturé suite à la mise en service de votre installation.
- 6 Tarif de la puissance :**
Correspondant à l'utilisation du réseau de chauffage à distance, il est déterminé sur la base de la puissance du raccordement pour toute la durée initiale du contrat (exprimée en CHF/kW/an).
- 7 Tarif de la chaleur :**
Prix de l'énergie (Cts/kWh).
- 8 Durée du contrat :**
Début de la période de contrat et la durée du contrat

CONTRAT DE FOURNITURE DE CHALEUR CAD VUADENS

entre Groupe E Celcius SA (en qualité de Fournisseur), Route de Chantemerle 1,
1763 Granges-Paccot et le Client

1 Données contractuelles

1.1 Client / propriétaire

Nom et prénom du Client	Adresse	CP	Ville
Morsey Liliane et Véronique	Route Principale 159	1628	Vuadens

1.2 Bien(s) immobilier(s) raccordé(s)

Bien(s) immobilier(s) raccordé(s)	N° parcelle	3 Puissance souscrite [kW]	Chaleur moyenne estimative [kWh/an]
Route Principale 159 1628 Vuadens	572	15	34'000
Total		15	34'000

2 Objet et documents contractuels

Le présent contrat régit les modalités de la fourniture de chaleur par Groupe E Celcius (Fournisseur) au Client.

Les documents suivants font partie intégrante du présent contrat :

- le schéma de principe de l'installation
- les conditions générales pour la fourniture de chaleur (CC)

3 Prix et tarifs

3.1 Contribution unique de raccordement

Acompte	5'000.00	CHF à la signature du contrat	HT
Solde	10'000.00	CHF après la mise en service	HT
Total	15'000.00	CHF	HT

3.2 Frais d'exploitation

6 Tarif de production et d'acheminement	120.00	CHF/kWh	HT
7 Tarif de la chaleur [TC]	11.24	Cts/kWh	HT

3.2.1 Adaptation du tarif de la chaleur

$$TC_n = TC_o \left(0.64 \frac{TB_n}{TB_o} + 0.16 \frac{TG_n}{TG_o} + 0.20 \frac{IPC_n}{IPC_o} \right)$$

TC _n	Tarif de la chaleur consommée, après adaptation trimestrielle			
TC _o	Tarif de la chaleur à l'origine	Groupe E Celcius	10.85	Cts/kWh HT
TB _n	Tarif bois, indexé			
TB _o	Tarif bois d'origine considéré pour l'établissement du tarif TC _o	Triège forestier de la Sionge	5.60	Cts/kWh HT
TG _n	Tarif gaz, selon tarification du fournisseur de gaz			
TG _o	Tarif gaz d'origine considéré pour l'établissement du tarif TC _o	Tarif gaz DGC Celcius 01.04.2017	6.03	Cts/kWh HT
IPC _n	Indice suisse des prix à la consommation suisse			
IPC _o	Indice des prix à la consommation suisse, considéré pour l'établissement du tarif TC _o	IPC du 01.01.2017 base Dec. 2015	100.60	Points

4 Durée du contrat

8 Le présent contrat est valable dès sa signature par les Parties et entre en vigueur pour une durée minimale de 10 ans à compter du début de la fourniture de chaleur. La fourniture de chaleur pourra débuter le 01.10.2019, pour autant que les conditions de réalisation (art. 13 CC) soient remplies.

15. CONTACT EN CAS DE QUESTION / PROBLÈME SUR LA PARTIE PRIMAIRE DE L'INSTALLATION

Question technique

Veillez contacter notre service technique au **026 466 70 80** qui assure un service de piquet 7/7 24/24 si vous avez une question telle que: problèmes de chaleur, fuites, appareils défectueux, etc., de la partie primaire de l'installation de chauffage (avant et y.c. échangeur de chaleur).

Question administrative

Veillez contacter notre service administratif au **026 352 68 00** qui est propriétaire de l'installation CAD si vous avez une question telle que la facturation, un changement d'adresse, etc.



Groupe E
Direction Celsius

Route de Chantemerle 1
1763 Granges-Paccot
T. 026 352 68 00
info@celsius.ch

groupe-e.ch